

OPTILAB

L'APTS demande au Gaétan Barrette de 2016 de s'entendre avec celui de 2014

Québec, le 28 avril 2016 – Pour l'APTS le projet qui vise à centraliser les services de laboratoire en biologie médicale au Québec, OPTILAB, doit être stoppé. « Le manque de transparence, la précipitation et l'absence de considération pour les avis contraires, la méthode Barrette habituelle, nous obligent à demander un moratoire sur le déploiement du projet OPTILAB », indique la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Une pétition, parrainée par le député de Mercier, Amir Khadir, est d'ailleurs en ligne à l'adresse suivante : <https://www.aptsq.com/fr/optilab.aspx>.

En Montérégie, au Saguenay, en Estrie, dans la région de Québec, à Montréal, cette réforme suscite partout des inquiétudes grandissantes. La sécurité des échantillons et le respect des délais de traitement sont au cœur des préoccupations des technologistes médicaux que nous représentons. Et le portrait est particulièrement désastreux en région. Par exemple, le projet actuel implique que les échantillons prélevés à Gaspé devront maintenant être analysés à Rimouski et ceux de Sept-Îles, à Chicoutimi. Distances parcourues : 385 km et 550 km respectivement.

« Plus on déplace un échantillon, plus le risque qu'il soit endommagé est élevé, affirme la présidente. Les spécimens sont prélevés sur des patients qui ne savent pas ce qu'ils ont. La dernière chose que nous voulons, c'est de devoir demander à une personne en attente d'un diagnostic pour un cancer de devoir subir à nouveau une biopsie. »

Qui plus est, des pertes d'échantillons ont été signalées, entre autres au CHUM. « À l'heure actuelle, les conditions ne sont pas réunies pour assurer la sécurité, la stabilité et la traçabilité des échantillons lors de leur transport, poursuit Carolle Dubé. Pour l'APTS, l'implantation d'un système informatique harmonisé et des modalités de transport sécuritaire sont des prérequis minimaux. C'est pourquoi un moratoire immédiat s'impose afin de bloquer les effets pervers de cette réforme. »

Et l'APTS n'est pas la seule organisation à décrier ce projet mal ficelé. Un certain Gaétan Barrette l'a fait également. En 2014 en effet, alors qu'il était président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, il avait insisté pour que l'on mette la pédale douce sur l'avancement des travaux afin de « garantir la sécurité du transport et la mise en place d'un système d'information fonctionnel pour permettre le relais rapide des rapports diagnostics et des analyses ».

« Rien n'a changé depuis deux ans. Nous demandons au Gaétan Barrette de 2016 d'être conséquent avec celui de 2014 et d'écouter les technologistes médicaux qui prédisent qu'OPTILAB sera un échec cuisant. M. Barrette, au nom de la qualité des soins à la population, écoutez-les », de conclure Carolle Dubé.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.